

GARDERIE PERISCOLAIRE

Association "La Récréation"



La récréation est un accueil périscolaire qui s'adresse aux enfants scolarisés à l'école privée St René. Il a lieu dans les locaux de l'école maternelle pour tous les enfants.

Les enfants y sont accueillis de manière régulière ou occasionnelle, avant ou après la classe. Ils sont conduits jusqu'à l'intérieur du local par leurs parents ou une personne majeure désignée par eux.

Chaque enfant doit pouvoir s'y détendre seul ou participer à des activités en fonction de son âge, à son propre rythme

Les horaires :

La récréation est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

Matin	7h30 à 8h30
Après-midi	16h35 à 18h30



Les parents peuvent amener ou venir chercher leur enfant à leur convenance durant ces horaires mais ils veilleront à respecter l'horaire de fermeture.

En cas de problème : **téléphoner au 02 41 72 83 21 pour joindre la récréation**

L'encadrement :

Il est assuré par des agents qualifiés titulaires du CAP petite enfance ou du BAFA selon la réglementation en vigueur.

Responsable de la récréation

- Mme Delien Andrée diplômée BAFA
- Mme Bottet Nathalie en formation pour l'obtention du CAP petite enfance

Les activités quotidiennes :

Le matin : phase de « réveil », respect du rythme de chaque enfant, mise à disposition de jeux libres, laisser la possibilité de ne rien faire.

Les enfants ont la possibilité d'apporter leur petit déjeuner pour ceux qui n'auront pas eu le temps de le prendre à leur domicile



Le soir : phase de retour au calme : aménagement de la transition entre l'activité liée au pic d'activité de l'enfant et accompagnement du retour à un état plus tranquille par des jeux de société, du dessin ou de la création.

Les activités en plus

Le goûter de Noël
La chandeleur
Le goûter de fin d'année



Les tarifs

Lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2010 le bureau de la récréation a présenté la nouvelle convention CAF qui devient obligatoire au 1er janvier 2011.

Afin d'obtenir les subventions de la CAF le bureau de la récréation doit mettre en place une nouvelle tarification : Une seule et unique formule va être appliquée à partir du 1er janvier 2011: un forfait unique au tarif inchangé de 28,20€. Le tarif occasionnel qui aurait été trop onéreux pour les familles est quant à lui supprimé.



Le Bureau

Le Bureau de la récréation est composé de trois membres :

Président	ALIX Edward	06.22.34.27.87
Trésorière	HAMARD Gaëlle	02.41.37.09.60
Secrétaire	BAUDOUIN Véronique	02.41.43.15.36